



HAL
open science

Crédit social. Spécificité chinoise ou processus de modernisation ?

Jean-Louis Rocca

► **To cite this version:**

Jean-Louis Rocca. Crédit social. Spécificité chinoise ou processus de modernisation ?. Sociétés Politiques Comparées - Revue européenne d'analyse des sociétés politiques, Fonds d'Analyse des Sociétés Politiques (FASOPO), 2020. hal-03566623

HAL Id: hal-03566623

<https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-03566623>

Submitted on 11 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Crédit social.

Spécificité chinoise ou processus de modernisation ?

Jean-Louis Rocca
Sciences Po Paris

Sociétés politiques comparées, 51, mai-août 2020

ISSN 2429-1714

Editeur : Fonds d'analyse des sociétés politiques, FASOPO, Paris | <http://fasopo.org>

Citer l'article : Jean-Louis Rocca, « Crédit social. Spécificité chinoise ou processus de modernisation ? », *Sociétés politiques comparées*, 51, mai/août 2020, http://www.fasopo.org/sites/default/files/charivaria_n51_2.pdf



Crédit social. Spécificité chinoise ou processus de modernisation ?

Résumé

Le « système de crédit social » (*shehui xinyong tixi* 社会信用体系) chinois a fait l'objet de nombreuses spéculations dans la presse. À partir de quelques faits ou d'initiatives isolés, on en a fait un vaste projet politique du gouvernement chinois tendant à contrôler tous les aspects du comportement des citoyens chinois. À la lecture de travaux récents et à la suite d'un sondage opéré auprès d'un certain nombre d'interlocuteurs, il apparaît plutôt comme un ensemble très disparate d'initiatives visant à encourager les citoyens à mieux se comporter, et à introduire des pratiques facilitant les transactions entre individus, entreprises et administrations. Le crédit social démontre plutôt une volonté d'utiliser des méthodes « modernes » de contrôle social qui sous couvert de fournir bien-être et sécurité à la population stigmatisent certains de ses segments et favorisent certaines pratiques avec le soutien de la majorité. Comme dans les sociétés démocratiques, mais sans l'habillage démocratique, on veut instaurer un certain ordre moral qui peut être plus efficace que la bête « répression ».



Social Credit. Chinese Specificity or Process of Modernisation? Abstract

The Chinese “social credit system” (*shehui xinyong tixi* 社会信用体系) has been the subject of much speculation in the press. From a few isolated facts or initiatives, the media have turned it into a vast political project of the Chinese government aimed at controlling all aspects of the behavior of Chinese citizens. Based on the reading of recent academic works and thanks to a survey carried out among a number of informants, this paper tries to show that the objective is rather to encourage citizens to behave better, and to introduce practices that facilitate transactions between individuals, companies and administrations. Social credit demonstrates an attempt to use “modern” methods of social control which, under the guise of providing well-being and security to the population, stigmatizes certain populations and promotes certain practices with the support of the majority. As in democratic societies, but without democratic dressing, there is a will to establish a certain moral order which can be more effective than the use of mere violence.



Mots-clés

Bien-être ; *big data* ; Chine ; confiance ; contrôle social ; *credit score* ; crédit social ; démocratie ; sécurité.



Keywords

Big data; China; credit score; democracy; security; social control; social credit; trust; well-being.

Le « système de crédit social » (*shehui xinyong tixi* 社会信用体系) chinois a fait couler beaucoup d'encre dans les médias. Il est présenté comme un système de notation des individus en fonction de leur comportement civique. Les mauvais élèves, ceux qui n'obéissent pas aux injonctions du « pouvoir » seraient montrés du doigt voire sanctionnés. Le ton général des articles, très alarmiste, est disproportionné par rapport aux informations fournies. On parle de totalitarisme, de Big Brother, de contrôle total sur les individus alors que ces fortes affirmations ne s'appuient que sur quelques anecdotes, des cas isolés ou des projets loin d'être aboutis. Comme il est de coutume, les médias semblent se copier les uns les autres, donnant l'impression que le gouvernement a déjà mis en place un système permettant de contrôler, en temps réel, les agissements de tout citoyen chinois. Pour *Le Monde*, il s'agit de la création d'une « contrôlocratie » rendue possible grâce à toutes sortes de paramètres et à l'intelligence artificielle¹. Pour *La Tribune*, le système de crédit social « consiste en l'attribution d'une note aux citoyens en fonction de leur comportement via la collecte d'une myriade de données sur les personnes et les entreprises, de leur comportement dans l'espace public ou encore leur 'moralité' dans l'espace privé, notamment leur comportement sur les réseaux sociaux² ». Pour *Les Echos*, « en partant d'un banal outil de scoring financier, les Chinois bâtissent un puissant système pour noter tous les habitants du pays³ ». Ces affirmations doivent être mises en parallèle avec le basculement récent de la presse française dans un discours furieusement anti chinois.

LOIN DU DELIRE MEDIATIQUE

Les travaux académiques donnent une image tout à fait différente de la situation⁴ qui rejoint, comme nous le verrons plus loin, les témoignages que j'ai recueillis. Ces travaux académiques montrent tout d'abord que l'objectif n'est pas l'obéissance en tant que telle mais la restauration d'une certaine confiance... dans les échanges économiques. A ce titre, les entreprises constituent la principale cible et non les individus. Les États-Unis, et notamment leur système de *credit scores*, constituent d'ailleurs le modèle que les premières approches chinoises ont tenté d'imiter et d'améliorer. C'est pour rassurer les entreprises américaines sur la fiabilité des entreprises chinoises mais aussi pour répondre aux préoccupations d'une entrepreneuse chinoise que les autorités ont créé un groupe de recherche dans les années 1990 et envoyé une mission conduite par Lin Junye pour étudier notamment le cas américain⁶. L'objectif est aussi d'améliorer le fonctionnement des administrations, de les rendre plus transparentes dans leurs relations avec les entreprises et avec la finance en général. Ensuite, il n'existe aucune notation globale mais des systèmes disparates. Des entreprises de e-commerce évaluent la qualité de leurs clients (en matière de consommation et de paiement) et leur concèdent des avantages ; des villes tentent d'élever le niveau civique de leur population en l'incitant à participer à des actions bénéfiques à la communauté ; des institutions comme la Cour suprême dressent des listes noires d'individus et d'entreprises qui ont été condamnés pour non-remboursement de dette, et non-paiement d'amendes.

S'il existe des projets pilotes (moins de 300) visant à une évaluation plus globale des individus, ils sont en réalité très limités dans l'espace et dans leurs dimensions. Ainsi les municipalités de Suining, Qingzhen et Rongcheng⁷ sont souvent citées par la presse comme des laboratoires du nouveau contrôle social. À Rongcheng, il s'agit de doter chaque citoyen de 1000 points, les individus (et les entreprises) étant classés en

¹ Brice Pedroletti, *Le Monde*, 16 janvier p. 28.

² *La Tribune*, 12 février 2020, p. 35.

³ *Les Echos*, 1^{er} octobre 2019, p. 10.

⁴ En français, citons essentiellement les excellents travaux de Séverine Arsène et Pierre Sel. Ce dernier a eu un rôle de pionnier en s'attaquant aux textes officiels à partir du Chinois.

⁵ Le *credit score* est une note attribuée à chaque personne possédant un numéro de sécurité sociale. Il reflète sa capacité à emprunter et à rembourser ses dettes. Il établit un profil financier pour déterminer si l'individu est un bon ou un mauvais payeur. Plus la note obtenue est élevée, plus il lui sera aisé d'obtenir une carte de crédit, un crédit à des taux intéressants, une assurance à faible coût, une ligne téléphonique portable sans caution.

⁶ Pierre Sel, *Le système de crédit social*, Mémoire de Master, Sciences Po – PSIA, 2018 - 2019 ; René Raphaël et Ling Xi, « Bons et mauvais Chinois : Quand l'État organise la notation de ses citoyens », *Le Monde diplomatique*, janvier 2019.

⁷ Ce sont des villes moyennes. Suining est située dans la province du Sichuan et compte 3,3 millions d'habitants avec une proportion importante de population rurale. Qingzhen (470 000 habitants) est une ville de la province périphérique et peu développée du Guizhou. Rongcheng (province du Shandong) compte 680 000 habitants.

plusieurs groupes allant de « AAA » à « D ». On perd des points en cas de sanctions appliquées par une institution publique : amendes, non-paiement des factures. On obtient facilement des points en faisant de bonnes actions : aide à sa famille, acte héroïque, dons à des institutions charitables, participation à des actions civiques. En échange, on peut emprunter des vélos sans verser de caution, obtenir une diminution du montant de ses factures de gaz ou d'électricité ou jouir de meilleures conditions d'emprunt. 90% de la population est noté « A ». L'objectif n'est pas de « contrôler » la population et surtout pas de dénicher des « dissidents » qui peuvent être connus par d'autres moyens plus classiques, mais d'améliorer la qualité de la population, rendre la vie plus harmonieuse et fournir des modèles à la population.

Les bons élèves voient leur photo affichée dans les lieux publics. On retrouve ici des méthodes très classiques développées à l'époque socialiste. Il s'agit de fournir des modèles à la population. Contrairement à ce que l'on prétend souvent, le processus de sélection de ces modèles n'utilise pas le *big data*. On en reste à des méthodes classiques : ce sont les institutions de base, comme les comités de quartier ou des notables locaux, qui « remarquent » les bonnes actions et les bons individus. À ces objectifs et méthodes traditionnels, il faut ajouter les références plus contemporaines à l'amélioration de la « qualité » de la population. Les chauffeurs de taxis qui traitent leurs clients avec respect, les habitants qui nettoient spontanément la neige sur les trottoirs, qui ont de bons rapports avec leurs voisins, les citoyens qui font des dons à des ONG obtiennent des points. Les gens bien notés sont ceux qui obéissent aux lois bien sûr mais aussi ceux qui sauvent des vies, prennent des initiatives civiques comme nettoyer les rues, organiser le ramassage de bouteilles en plastique ou régler des conflits pouvant perturber l'ordre public. À l'inverse, il est déconseillé d'être impoli, de répandre de fausses rumeurs, de « chercher des histoires », de ne pas respecter les files d'attente. Bref, il s'agit d'un système bien banal de contrôle social basé sur le civisme et dont seules les modalités sont spécifiques à la Chine.

Notons enfin qu'il existe de nombreux obstacles à toute tentative potentielle de mettre en place un système unifié et universel. D'abord, les oppositions sont nombreuses y compris au sein de l'appareil d'État. Non seulement les critères et le principe même de la mise en place d'un système global sont remis en cause par un certain nombre d'institutions publiques, mais beaucoup d'entre elles sont réticentes à échanger des données. L'information, c'est le pouvoir, et personne ne veut s'en séparer. De plus, loin d'utiliser des méthodes *high-tech*, la plupart des données sont collectées de manière rudimentaire, ce qui ne permet pas de les croiser ni même de les utiliser de manière efficace. Ensuite, la dimension locale ou étroite de ces systèmes crée un certain chaos. Même si la plus grande partie de la population et des institutions sont favorables à ces systèmes, chacun a son avis sur les critères à utiliser. Certains projets pilotes comme celui de Suining ont été abandonnés en raison de résultats catastrophiques : critères aberrants, informations fausses, etc. Des chercheurs chinois et des médias tout à fait officiels ont critiqué nombre de ces initiatives locales pourtant autorisées. Même s'il reste feutré et discret, le débat sur l'intérêt du crédit social et sur ses modalités pratiques est nourri en Chine même. Enfin, dans ce domaine comme dans d'autres, le coronavirus a changé la donne. Dorénavant, on est, *de facto*, beaucoup plus conciliant avec les gens ou les entreprises qui ne peuvent plus payer leurs factures ou rembourser leurs dettes⁹.

FAIRE UN « DIAGNOSTIC »

Néanmoins, ce qui motive cet article, ce n'est pas ce contraste, somme toute assez classique, entre la presse et les travaux académiques, en tout cas les plus sérieux. C'est une énigme autrement plus intrigante : alors que le système de crédit social fait la une dans la presse « occidentale » et nourrit les discussions de café du commerce sur la Chine, elle ne passionne guère les Chinois ou plutôt les Chinois que je connais. A chaque question sur leur *score* en matière de crédit social, mes interlocuteurs tombent des nues ou n'expriment que de très vagues remarques. Ce n'est manifestement pas un sujet qui intéresse les foules.

⁸ *Foreign Policy*, <https://foreignpolicy.com/2018/04/03/life-inside-chinas-social-credit-laboratory/>.

⁹ Pierre Sel, <https://www.frstrategie.org/publications/notes/utilisation-chine-systeme-credit-social-pour-gerer-epidemie-covid-19-2020>.

Pour comprendre cette énigme, j'ai donc décidé de faire un sondage ou plus exactement un « diagnostic » comme disent les archéologues. J'ai écrit à une petite quarantaine de Chinois de ma connaissance pour mesurer un peu plus précisément l'impact de ce système sur la vie de la population. Je leur ai posé trois questions : 1- Connais-tu ta note de crédit social ? 2- Connais-tu la note des membres de ta famille et de tes amis ? 3- Quel impact le crédit social a-t-il sur ta vie ?

Il ne s'agit pas d'une enquête scientifique. D'abord, parce que le nombre de questionnés est faible. Certes, la deuxième question permet d'étendre l'échantillon à quelques centaines d'individus mais celui-ci reste très limité. Ensuite, les questionnés ne sont en aucun cas représentatifs. Il s'agit d'étudiants, de professeurs, d'avocats ; ce que les Anglo-saxons appelleraient des *professionals*. Néanmoins, dans un pays où cette couche sociale est très récente, la reproduction sociale est relativement limitée et donc la référence à la famille et au cercle des amis permet d'avoir une vue plus large du spectre social : les parents ou les grands-parents de mes interlocuteurs sont souvent ouvriers, petits cadres du Parti, voire enfants de paysans. Enfin, il ne s'agit pas d'entretiens systématiques (bien que j'en ai réalisés un certain nombre) mais d'un questionnaire très rudimentaire et les données obtenues sont donc trop simples pour apparaître comme réellement constitutives d'un travail scientifique. Il s'agit donc d'un diagnostic à la manière des archéologues. « Le diagnostic consiste en des études, des prospections et des sondages réalisés à la pelle mécanique. (...) Le diagnostic doit permettre d'apprécier la qualité scientifique et patrimoniale des vestiges, la nécessité d'en prescrire la conservation ou la fouille. Il doit, le cas échéant, permettre de définir les objectifs et les modalités d'une fouille archéologique¹⁰ ».

UN OBJET INCONNU

Le premier enseignement de ce diagnostic est que la totalité des questionnés n'ont aucune connaissance de leur supposée « note » ni de celle des membres de leur famille et de leurs amis. La plupart ne savent pas s'ils sont susceptibles d'en avoir eu une et plusieurs affirment que leur ville ou leur province n'ont pas (encore ?) de système de crédit social.

La plupart de mes interlocuteurs relèvent les points suivants :

* Si notation il y a, elle n'a aucun impact sur leur vie personnelle.

* Le sujet du « système de crédit social » est très rarement abordé dans les échanges qu'ils ont avec leur entourage. Plusieurs interlocuteurs m'ont avoué que c'étaient mes questions qui avaient suscité les premières discussions sur ce thème avec leur groupe d'amis et de parents.

* Ils se disent effarés du nombre et de la teneur des articles consacrés à cette question dans la presse occidentale. Les références orwelliennes leur semblent totalement hors de propos avec la réalité qu'ils vivent et dont ils ont connaissance. Deux personnes se disent néanmoins inquiètes de l'avenir même si, pour l'instant, le système ne les concerne pas.

Bien sûr, on peut envisager que cette attitude soit la conséquence d'une politique délibérée de dissimulation de la part des autorités. Le système serait tellement efficace que les sujets du contrôle ne s'en apercevraient même pas. On peut néanmoins se poser des questions sur l'efficacité d'une telle discrétion. N'était-ce pas au contraire grâce à son omniprésence que le système pourrait, en planant constamment au-dessus des individus, créer un environnement insécurisant ? En réalité, trois discours cohabitent lorsque l'on essaie d'approfondir la question. On peut les retrouver chez des personnes différentes mais, bien souvent, la même personne l'exprime à différents moments. Premièrement, une incompréhension voire une forme de colère vis-à-vis d'un Occident qui s'intéresserait toujours à des aspects marginaux mais péjoratifs de la société chinoise. Alors que les Chinois considèrent l'affaire comme anecdotique, la presse internationale en fait une nouvelle preuve de l'existence d'un « danger chinois ». Deuxièmement, mes interlocuteurs rejoignent l'avis de nombreux Chinois qui, interviewés par des médias internationaux, soutiennent l'idée que de telles initiatives,

¹⁰ <https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Pays-de-la-Loire/Politique-et-actions/Archeologie/En-pratique/Archeologie-preventive>.

si elles s'appuient sur des éléments crédibles et transparents, pourraient améliorer le fonctionnement de la société chinoise. Beaucoup en Chine pensent qu'il est essentiel de pacifier la société chinoise, de la rendre plus sûre, plus harmonieuse, plus civique. De tels systèmes pourraient œuvrer en ce sens. Enfin, on sent parfois poindre une certaine inquiétude sur les excès potentiels de ces initiatives mais seulement quand l'entretien aborde plus longuement et plus profondément la question. Qu'est-ce que cela pourrait avoir comme conséquence ? Rappelons que mes interlocuteurs étant des gens éduqués et très au fait de ce qui se passe à l'étranger, on retrouve chez eux les mêmes inquiétudes qui surgissent chez un certain nombre de citoyens européens ou des associations de défense des droits de l'homme.

MES INTERLOCUTEURS SE CREUSENT LA TETE

Un autre enseignement de ce questionnaire est que, sans doute par souci de m'aider à comprendre quelque chose à ce « sujet », qu'ils comprennent mal, mes interlocuteurs font le rapprochement avec des systèmes partiels de notation. Ils font un peu comme les journalistes occidentaux qui confondent sous un même vocable des choses différentes mais qui ont toutes trait à la notion de « crédit » (*xin* 信) et non au contrôle social au sens strict, voire au contrôle politique. Mes interlocuteurs font très peu référence aux projets pilotes dont j'ai parlé plus haut. Quelques-uns savent qu'il existe chez eux ou dans d'autres régions des systèmes basés sur le volontariat et permettant d'obtenir des avantages sans risquer des sanctions. Mais les références les plus abondantes font référence à deux types de notation : ceux liés à des programmes de fidélité, et notamment le plus célèbre d'entre eux, le programme *Sésame* du site commercial en ligne Alibaba ; et celui de la Banque de Chine. Le premier consiste en un mécanisme d'accumulation de points en fonction de son comportement économique sur le site. À l'origine, Alibaba, comme d'autres sites commerciaux, a été associé à la réflexion concernant la création d'un système d'évaluation du crédit financier¹¹. Les sites commerciaux en ligne permettent en effet d'évaluer le comportement économique des individus et leur capacité à bien gérer leur consommation. L'évaluation tient compte de l'historique des dépenses et de modes de paiement, des comportements du consommateur en matière de paiement, de sa stabilité financière, des informations personnelles et enfin de la manière d'agir sur le site. A eux seuls, les deux premiers critères représentent 60% de la note. Il n'existe pas de sanction mais, par contre, les individus peuvent obtenir des prêts à des meilleurs taux, régler à l'avance des consultations médicales et ainsi éviter l'attente, verser des cautions moins élevées en cas de location, etc.¹² Il est clair que nous sommes moins ici dans le contrôle social au sens sociologique ou orwellien du terme que dans une configuration proche du *credit score* américain ou de la carte de fidélité.

Quant au Centre de référence du crédit de la Banque de Chine (*Zhengxin zhongxin* 征信中心), il vise à évaluer le degré de crédit financier que l'on peut associer à un individu ou à une entreprise. D'après le site de cet organisme¹³, le Centre fournit un dossier de crédit qui reflète la situation d'un individu avec des informations sur ses dettes et ses remboursements, le respect de ses contrats financiers et son degré de respect des lois civiles. Il enregistre et intègre les performances de crédit d'une personne de manière « objective » et affiche une image complète, précise et à jour de la situation de crédit de cette personne. Il peut être considéré comme la « carte d'identité économique » d'un individu. Il comporte quatre éléments : 1- Les informations de base d'un individu (identité et statut matrimonial). 2- Ses antécédents en matière de crédit : prêts personnels, cartes de crédit, prêts hypothécaires, garanties, etc. 3- Les informations officielles concernant sa solvabilité en matière de jugements civils et de poursuites judiciaires, d'arriérés d'impôts et de sanctions administratives, etc. 4- L'ensemble des requêtes opérées par les créanciers durant les deux années précédentes.

Cet état des lieux peut être consulté par les organismes de crédit, les employeurs, des entreprises de location, avec l'accord de l'individu en question. Lorsqu'une personne croit qu'il y a des informations incorrectes ou

¹¹ Il semble que cela ne soit plus le cas depuis 2017.

¹² Many Koetse, "Insights into Sesame Credit & Top 5 Ways to Use a High Sesame Score", China Digital, Novembre 2018 (<https://www.whatsonweibo.com/insights-into-sesame-credit-top-5-ways-to-use-a-high-sesame-score/>)

¹³ <http://www.pbccrc.org.cn/>

incomplètes dans son rapport de crédit, elle peut contacter le Centre, les banques ou d'autres institutions qui ont soumis les informations pour demander que les données soient corrigées.

Le dernier mécanisme cité concerne la liste noire, publiée par la Cour suprême, des individus et des entreprises qui sont « indignes de confiance » (*shixin* 失信). Il s'agit d'individus et d'entreprises dûment condamnés par les instances judiciaires¹⁴. Les individus sont des *laolai* 老赖 (des « escrocs des dettes »), des individus qui peuvent rembourser leur dette mais qui refusent de le faire. D'après l'agence de presse officielle Xinhua¹⁵, entre octobre 2013 et juin 2019, le nombre de personnes placées sur cette liste noire s'élevait à plus de 14 millions en données cumulées, les mêmes personnes ayant pu être placées et retirées plusieurs fois de la liste. Il s'agit d'une liste nominative. Par contre, les personnes qui sont frappées par des restrictions en matière de consommation « de luxe » peuvent concerner des individus travaillant pour une entreprise placée sur la liste et qui n'ont pas été condamnés à titre personnel¹⁶. L'objectif est d'empêcher les entreprises malhonnêtes et les *laolai* de dépenser leur argent. Il y a de célèbres hommes d'affaires dans la liste.

Il est logique que les questionnés considèrent que le système de crédit social ne les concerne pas car ils ne sont pas dans les affaires. Plusieurs interlocuteurs notent que seuls les hommes d'affaires sont concernés. Un interlocuteur m'a précisé que sa famille et ses amis sont tous des *professionals* (professeurs, avocats, fonctionnaires) et n'ont donc pas de problème de dettes. Deux autres avouent avoir une vague connaissance qui a été placée sur la liste noire de la Cour suprême. Un quatrième cite le cas de sa tante dont le mari est mort brutalement et prématurément et n'a pu rembourser une dette. Elle ne peut plus acheter de billet de TGV « classe business » ou réserver une chambre dans un hôtel haut de gamme. Certains notent aussi que le crédit étant peu répandu en Chine, les risques de ne pas rembourser des dettes sont faibles. A l'instar de la presse chinoise, mes interlocuteurs considèrent que la véritable cible du dispositif actuel de « crédit social » est le *laolai*, « l'escroc des dettes », celui qui ne rembourse pas les sommes qu'il doit.

REPRESSION OU HARMONISATION ?

Je ne voudrais pas laisser penser que ces différents « systèmes » n'ont aucun rapport avec le contrôle social. Bien évidemment, évaluer le degré de « confiance » que l'on peut donner à un individu est une manière de façonner sa personnalité et de guider son comportement. Réguler une certaine quantité de crédit contribue à classer une personne dans l'espace social. C'est d'ailleurs le sens premier du mot crédit.

Il est même tout à fait légitime de considérer que la maîtrise de l'accès des citoyens à la consommation est *politique* puisqu'elle touche aux rapports de pouvoir. Le citoyen soumis économiquement va changer de comportements et de représentations. Dans ce domaine, les Chinois ne sont pas dans une situation différente des Américains, le *credit score* étasunien leur ayant d'ailleurs servi de modèle. On peut certes trouver que le système chinois va plus loin. Il faudrait cependant opérer une comparaison précise des deux sociétés de ce point de vue. À côté des divergences en terme d'ambition du système, il serait nécessaire de tenir compte de la place du crédit dans les pratiques sociales : la plupart des Chinois échappent pour l'instant au crédit tandis que ce dernier est une donnée de base pour beaucoup d'Américains, y compris ceux qui sont pauvres.

Néanmoins, reconnaître la nature politique du contrôle du crédit d'un individu et du degré de confiance que l'on peut lui conférer représente un tournant décisif dans la façon dont le contrôle social est opéré en Chine. Dans la Chine socialiste, le crédit d'un individu était moins mesuré à l'aune de son comportement économique voire politique que de son appartenance de classe. Avec l'avènement de l'économie de marché, sa réputation dépend de sa place dans les relations économiques. Or, on connaît la place de la *buona fama* (bonne réputation) dans l'économie capitaliste dès le début de la Renaissance¹⁷. On connaît aussi le rôle joué

¹⁴ <http://zxgk.court.gov.cn/>

¹⁵ http://www.xinhuanet.com/2019-11/12/c_1125223915.htm

¹⁶ <https://www.chinacourt.org/article/detail/2019/11/id/4682859.shtml>

¹⁷ Cédric Quertier, « Meglio è l'uomo avere buona fama in questo mondo che avere un gran tesoro ». Quelques éléments sur les procès pour faillite devant le tribunal de la Mercanzia florentine (1389-1395) », *Hypothèses*, 2013/1 (16), pp. 93-103.

par la confiance dans les sociétés modernes¹⁸. A partir du XIX^{ème} siècle, des institutions identifient les bons et les mauvais payeurs¹⁹, un processus qui est contemporain de l'identification politique des individus à des fins policières²⁰. Plus globalement, à travers le développement des médias, de la culture et de la consommation de masse, les sociétés modernes tentent de remplacer la répression par des méthodes de contrôle plus sophistiquées basées sur des critères « objectifs », justes et bénéfiques pour l'ensemble de la société²¹. De plus, ces critères sont censés être démocratiquement définis. Dans les sociétés modernes, la soumission ne doit-elle pas être invisible, chacun y participant pour le bien de chacun ? La notion de « servitude volontaire » de La Boétie²² vient alors à l'esprit. Il ne s'agit pas d'une soumission primaire à la domination par peur, mais d'une volonté d'accepter des règles qui semblent normales et surtout qui semblent apporter prestige, puissance et argent. Il s'agit d'une relation de pouvoir, d'échange dont chacun est censé tirer parti.

Il me semble que l'objectif des initiatives liées au crédit social est précisément d'accélérer ce processus qui, malgré les politiques visant à harmoniser la société, à civiliser les citoyens, peinent à moderniser le contrôle social. Il s'agit de restaurer la confiance ou le sens civique, de diffuser dans la société un comportement plus social visant à une meilleure harmonie. Le terme de crédit renvoie à la fois à la notion économique et à la dimension socio-éthique. En Chine, ce n'est que très récemment (depuis une vingtaine d'années) que l'économie étatique s'est transformée en économie de marché. Par le passé, les relations économiques étaient incluses dans des institutions (le plan, l'unité de travail) ou des réseaux d'interconnaissance très structurés (collègues, famille). L'émergence rapide du marché a conduit les individus et les entreprises à devoir faire confiance à des inconnus. Comment de telles relations pourraient-elles se construire *ex nihilo* sans problèmes ? Beaucoup utilisent cette situation pour éviter de respecter leurs engagements : la suspicion devient la règle. Comment peut-on être sûr de la fiabilité de personnes sur lesquelles on n'a aucun poids moral ? On peut certes créer de l'interconnaissance en fondant des mafias ou des fraternités diverses mais cela n'augmente pas, bien au contraire, la fiabilité abstraite, universelle, globale de la société. Ajoutons que les difficultés rencontrées par l'État pour réguler le marché ont contribué à aggraver cette crise de confiance. Les scandales liés à la mauvaise qualité des produits alimentaires ou des médicaments rappellent régulièrement les défaillances de la législation et de son application.

Nous nous trouvons donc devant un paradoxe. Finalement, et pour l'instant, le système de crédit social semble moins lié à une ambition orwellienne qu'à une volonté de « pacifier », d'« harmoniser » les relations, et donc de moins utiliser la bête répression. N'oublions pas que le principal levier de l'obéissance dans 1984 est la violence. La surveillance, la délation, l'activisme collectif sont des outils dans la découverte des déviants même si tout le monde, a priori, est déviant. Ici l'objectif est au contraire que la société s'autorégule, que le civisme et la confiance conduisent à un contrôle doux des comportements.

Encore une fois, cela n'exclut pas que le contrôle soit au final politique. Mais n'est-ce pas le propre du civisme de l'être ? Par exemple, lorsque la protection de l'environnement ou la lutte contre la violence deviennent une pratique civique, il ne s'agit pas de protection de l'environnement ou de lutte contre la violence en général mais d'une forme à chaque fois particulière et politiquement déterminée de ces pratiques civiques. Un certain ordre moral est affirmé, une certaine population est ciblée, des intérêts spécifiques sont favorisés. Tout récemment, un maire d'une grande ville a annoncé l'utilisation de la vidéo-verbalisation pour lutter contre des pratiques ludiques mettant en danger la sécurité dans certains quartiers en processus de gentrification. La ville n'est pas chinoise, il s'agit de Lyon, le maire est écologiste et justifie sa décision au nom de la démocratie. Des associations de riverains se plaignent depuis longtemps des nuisances, notamment

¹⁸ Georg Simmel, « La confiance », dans id., *Sociologie. Études sur les formes de la socialisation*, Paris, PUF, 1999, p. 355-356 (1^{ère} éd. allemande, 1908).

¹⁹ Josh Lauer, « The good consumer. Credit Reporting and the invention of financial identity in the United States, 1840-1940 », *Enterprise & Society*, 11/4 (2010), p. 686-694.

²⁰ Anaïs Albert et Maud Ternon, « Lien de crédit, lien de confiance », *Hypothèses*, 2013/1 (16), pp. 79-91.

²¹ On pense en particulier aux travaux de l'École de Francfort et de Michel Foucault.

²² Etienne de La Boétie, *Le discours de la servitude volontaire*, Paris, Payot, 1993.

sonores, liées aux « rodéos urbains » pratiqués par une partie des jeunes du quartier²³. La volonté est de créer une ville plus « apaisée » mais c'est une population particulière et des pratiques précises qui sont visées. On cible des jeunes désœuvrés « issus de l'immigration » ; en revanche, on tolère les pratiques festives tout aussi bruyantes des beuveries étudiantes²⁴.

Comme dans les pays démocratiques ayant des systèmes similaires, le crédit social vise donc bien à la servitude volontaire de la population, mais dans le contexte chinois, il révèle une inflexion vers des formes plus sophistiquées de contrôle social mobilisant la population au nom d'un supposé bien-être social. Mais alors pourquoi les médias présentent-ils, exactement à l'inverse, les projets de crédit social ? A savoir une tentative de revenir à des formes anciennes de contrôle que le roman *1984* évoque à la manière d'un idéal-type ? Sans doute par souci de créer une altérité au « modèle occidental ». En faisant de la Chine « l'autre »²⁵, le discours journalistique défend, même implicitement, une supposée spécificité occidentale dans le domaine du contrôle social alors que beaucoup d'initiatives visent aujourd'hui à « moderniser » le contrôle social dans la même direction que celle prise par la Chine. C'est oublier que dans tout projet moderniste, la tendance totalitaire est latente, voire pleinement éveillée comme l'a souligné Zygmunt Bauman²⁶. De ce point de vue, la Chine est certes totalitaire mais moins par le maintien d'un système non démocratique qui, finalement, la rend vulnérable à des soubresauts sociaux ou politiques que par une inflexion vers des modes de contrôle basés sur l'autodiscipline, la surveillance à distance, la pression sociale, et cela au nom de la construction du meilleur des mondes. Si la Chine est plus avancée en matière d'expérimentation, la philosophie du crédit social est bien à rechercher dans la prétention d'une certaine modernité à contrôler au plus près les masses.

TRAVAUX SCIENTIFIQUES SUR LE CREDIT SOCIAL

ARSÈNE, Severine, "Trust in Ratings: China's Social Credit System", *AsiaGlobal Online*, 17 May 2018.

CREEMERS, Rogier, "Disrupting the Chinese State: New Actors and New Factors", 24 May 2016, *Asiascape: Digital Asia* (2016), disponible sur : <https://ssrn.com/abstract=2978880> (dernier accès le 20 juillet 2020).

---, "China's Social Credit System: An Evolving Practice of Control", 9 May 2018, disponible sur : <https://ssrn.com/abstract=3175792> (dernier accès le 20 juillet 2020).

---, "China's 'Social Credit System' Isn't What It Sometimes Seems—So Far", *New America*, May 2018, disponible sur : <https://www.newamerica.org/cybersecurity-initiative/digichina/blog/chinas-social-credit-system-isnt-what-it-sometimes-seems-so-far/> (dernier accès le 20 juillet 2020).

DAUM, Jeremy, "Establishment of a Social Credit System", *ChinaLawTranslate*, April 2015, disponible sur : https://www.chinalawtranslate.com/socialcreditsystem/#_Toc418604582 (dernier accès le 20 juillet 2020).

---, "Giving Credit 2: Carrots and Sticks", *ChinaLawTranslate*, December 2017, disponible sur : <https://www.chinalawtranslate.com/giving-credit-2-carrots-and-sticks/?lang=en> (dernier accès le 20 juillet 2020).

---, "China through a glass, darkly", *ChinaLawTranslate*, December 2017, disponible sur : <https://www.chinalawtranslate.com/seeing-chinese-social-credit-through-a-glass-darkly/?lang=en> (dernier accès le 20 juillet 2020).

---, "Giving Credit 3: Inputs and Outputs", *ChinaLawTranslate*, January 2018 disponible sur : https://www.chinalawtranslate.com/giving-credit-3-inputs-and-outputs/?lang=en#_ednref1 (dernier accès le 20 juillet 2020).

---, "The redlists are coming! The blacklists are coming!", *ChinaLawTranslate*, March 2018, disponible sur : <https://www.chinalawtranslate.com/en/the-redlists-are-coming-the-blacklists-are-coming/> (dernier accès le 20 juillet 2020).

---, "Who did China ban from flying?", *ChinaLawTranslate*, March 2018, disponible sur :

²³ <https://www.lyon.fr/actualite/securite/securite-une-ville-plus-apaisee>

²⁴ <https://www.la-croix.com/France/Securite/rodeos-urbains-une-facon-tuer-lennui-2020-07-12-1201104653>

²⁵ Comme le fait le philosophe François Julien.

²⁶ "The totalitarian tendency was dormant, sometimes fully awake, in every modernist project.": Zygmunt Bauman, *In Search of Politics*, Cambridge, Polity, 1999, p. 45.

<https://www.chinalawtranslate.com/who-did-china-ban-from-flying/?lang=en> (dernier accès le 20 juillet 2020).

FINDER, Susan, “Supreme People’s Court & 43 other central institutions commit to punishing judgment debtors”, *Supreme Court Monitor*, April 2016, disponible sur : <https://supremepeoplescourtmonitor.com/2016/04/27/supreme-peoples-court-43-other-central-institutions-commit-to-punishing-judgment-debtors/> (dernier accès le 20 juillet 2020).

GARNAUT, John, “Engineers of the Soul: Ideology in Xi Jinping's China”, *Sinocism*, 17 January 2019, disponible sur : <https://nb.sinocism.com/p/engineers-of-the-soul-ideology-in> (dernier accès le 26 mars 2019), ainsi que la réponse à ce billet : <https://nb.sinocism.com/p/engineers-of-the-soul-ideology-in/comments#comment-3796> (dernier accès le 20 juillet 2020).

HOFFMAN, Samantha, “Programming China: The Communist Party’s autonomic approach to managing state security”, *MERICCS*, December 2017, disponible sur : <https://www.merics.org/en/microsite/china-monitor/programming-china> (dernier accès le 20 juillet 2020).

KOETSE, Many, “Insights into Sesame Credit & Top 5 Ways to Use a High Sesame Score”, November 2018, disponible sur : https://www.whatsonweibo.com/insights-into-sesame-credit-top-5-ways-to-use-a-high-sesame-score/?fbclid=IwAR2wkegfCS5EKIeH7nbd_xAdudvtExE1KIDmC0PMNrfua8AuDmAoNL TI59I

MEISSNER, Mirjam, “China’s Social Credit System, A Big Data enabled approach to market regulation with broad implications for doing business in China”, *China Monitor*, May 2017, disponible sur : <https://www.merics.org/en/microsite/china-monitor/chinas-social-credit-system> (dernier accès le 20 juillet 2020).

SEL, Pierre, *Le Système de crédit social*, Mémoire de Master, Sciences Po – PSIA, 2018 – 2019.

L’AUTEUR

Spécialiste de la Chine, Jean-Louis Rocca est professeur à Sciences Po. Ses travaux portent principalement sur l'évolution de la stratification sociale, l'émergence des classes moyennes, la contestation sociale et les débats autour de la démocratisation du pays. Parmi ses dernières publications, *The Making of the Chinese Middle Class. Small Comfort and Great Expectations* (Palgrave, 2017).

ABOUT THE AUTHOR

Specialist of China, Jean-Louis Rocca is professor at Sciences Po. His research focuses on the evolution of social stratification, the emergence of a middle class, social unrest, and debates surrounding democratization. Among his latest publications, *The Making of the Chinese Middle Class. Small Comfort and Great Expectations* (Palgrave, 2017).